L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 JUILLET 1867.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

DUPOUY & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16, par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.
TARIF D'ANNONCES.
Les annonces judiciaires, placées à tour de rôle dans les colonnes pair du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, 1ni escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 33 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les coupures des personnes faisant régulièrement de annonces leur sont, et envoyées à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 3 JUILLET.

☞ Pour la liste des arrivées et réembarquements arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à 10 heures, au No 136, rue de Chartres: Le fonds double magasin de marchandises sèches.

Par Bernard Turpin, à 10 heures, au magasin de l'opérateur, M. U. Marionni, No 45 rue Toulouse: Fayence, vins français, vins, liqueurs, vermouth, bouteilles vides, &c.

Par G. de Feriet, à onze heures, sur les lieux, au No 245 Chemin du Bayou, entre Villere et Robertson: Un assortiment général de meubles.

Par O. Velasco, à 10 1/2 heures, au No 45 rue Tchoupitoulas: 100 barils whiskey de Cincinnati.

Par Moody aussy Brox & Co, à 10 heures, au chantier du bon des rues Levée et Première: La barge-modèle "Matinon", bois de construction, machines de bateaux vapeur, &c.

Par D. F. Murphy, à 11 heures, au magasin de M. Farrell & Bingham, No 84 rue des Magasins: 200 barils whiskey de l'Ouest.

Aussi, au "Merchants' Warehouse"—Mais.

Par A. Fenber, au No 46 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, chapeaux &c.

Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres: Marchandises sèches, lingerie et habillements.

Par Louis Stein & Bros, au N. 36 de la rue de Camp: Bottes, souliers et brodequins—sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Kraust Turpin. 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

☞ Le Shériff de la Paroisse d'Orléans, procédera aujourd'hui à 10 heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication du fonds de magasin situé au No 136, rue de Chartres, Deuxième District, consistant en marchandises sèches et autres.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente à encan d'Haut-de-vie Français, Eaux-de-vie, Liqueurs, Absinthe, Vermouth, Huile d'olives, etc., etc. qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., au magasin de l'importateur, M. U. Marionni, No. 45, rue Toulouse, par le ministère de Bernard Turpin, Esq. Tournez au salon.

☞ La vente, sans réserve, de 200 barils de whisky de l'Ouest aura lieu, aujourd'hui, à 11 heures du matin au N. 46 de la rue des Magasins, par l'entremise de M. D. E. Murphy, encanteur.

Bois de charpente, perches, &c—Nous appelons l'attention du public sur les ventes que doivent faire aujourd'hui, pour compte de la succession de Constantine McFarlan, MM. Montgomery & Co., dans l'entrepôt situé, à 10 heures, dans la cour de l'Entrepôt Levée et Première: la barge modèle Madison, d'environ 600 tonneaux, 1500 pieds de bois vert, 6 rangs de bois noir, la machine à un steamboat, un cabestan 15,000 perches de cèdre, une petite bâtisse et bureau, &c. &c. et immédiatement après dans la cour sur la Levée entre les rues Girod et Lafayette, 11,000 pieds de pour bancasts, barils, et immédiatement après dans la cour de l'escalier du Commerce et Lafayette, 6,000 perches pour bouque.

UN MOT SUFFIT AU SAGE.—L'attention des marchands de meubles et du public est appelée sur la vente de meubles de chêne qui aura lieu ce matin, à 11 heures, par M. G. de Feriet, encanteur, au No. 245 de la rue du Bayou, entre les rues Villere et Robertson. La vente étant sans limite et sans réserve offre une excellente occasion de faire de bons marchés.

Responsabilité.

Le sang du juste versé à Queretaro ne produira pas, nous le craignons sans le désirer, l'harmonie parmi les puissances de ce monde. La responsabilité de l'événement que nous déplorons ne repose pas sur une seule tête mais sur plusieurs, bien qu'à des degrés différents. Nous ne sommes pas de ceux qui croient que l'expédition française fut une faute, quelque soit le résultat. Cette expédition fut faite avec des intentions désintéressées, et dont l'humanité entière pouvait se féliciter à bon droit. Si elle eut réussi, tout le monde en eût profité, la civilisation surtout et le Mexique. C'est là un point incontestable et qui restera incontesté dans l'histoire. Par le choix de Maximilien pour le gouvernement du Mexique, Napoléon avait donné la preuve qu'il n'y avait dans son esprit aucune idée de conquête et que l'œuvre entreprise était pour lui un acte d'humanité et de bienfaisance. Maximilien dès son arrivée au Mexique et pendant toute la durée trop courte de son règne, n'oublia rien de ce qui pouvait justifier ses actes aux yeux du Mexique et du monde. Il se présenta aux Mexicains, non comme un maître, un despote ou un chercheur de couronne, mais comme un protecteur de l'ordre et un défenseur de l'indépendance et de la nationalité de leur pays, et pour que personne ne l'ignorât, nous l'avons dit, Maximilien se fit mexicain.

Napoléon prit cela avec plaisir, appuya Maximilien et le laissa faire. Personne ne peut nier cela! Aussi l'œuvre marcha telle d'un pas rapide et la paix qu'on n'y connaissait plus, vint elle régner sur les trois quarts des Etats mexicains bagnères si troublés et si déchirés par la guerre civile. Des lors, l'établissement de l'empire pouvait être regardé comme un fait acquis, et le monde s'en réjouissait.

Comment cet état de choses, comparativement florissant, s'est il écroulé avec les vœux amis de l'humanité presque tout entière? On le sait. Ce nouvel état de choses a irrité par la jalousie poétile, sauvage, féroce du seul gouvernement qui n'ait pas reconnu Maximilien. Ce gouvernement a fait contre lui ce qu'il a fait contre le Sud. Il a voulu semer des ruines partout et il y est parvenu, sans respect pour les droits acquis et sans égard pour les fortunes. Ce gouvernement, représenté par M. Seward, essaya de faire croire à Napoléon qu'une guerre serait infaillible entre la France et les Etats-Unis, si l'armée française n'évacuait le Mexique. Le stratagème était commun et tout à fait à la hauteur des conceptions de M. Seward; mais il fut appuyé par l'opposition montagnarde du Corps législatif de France, et il échoua.

On se rappelle les discours de M. Jules Favre à ce sujet, les discours de M. Thiers et ceux des autres membres de cette opposition en vedette et transmettre; on se rappelle la froideur qu'ils engendrèrent parmi les hommes qui, jusque là, avaient approuvé chaudement une expédition de la quelle on s'était promis tant de fruits. Ce sont ces discours qui prêtèrent à Seward une puissance inespérée. Ce sont ces discours qui réveillèrent l'espoir de Juarez; ce sont ces discours qui donnèrent à ses lois une énergie de l'ordre et de l'Empire au Mexique un stimulant pour reprendre les armes et recommencer une campagne de guérillas, une campagne de pillage, de vol, de massacre et d'assassinat. Alors, M. Seward tout seul ne fut pas arrivé à son but; il lui a fallu le concours de l'opposition française contre la politique de Napoléon; cette opposition en exploitant l'idée de la guerre avec les Etats-Unis, y trouvait une force qu'il devint impossible de maîtriser plus tard. L'esprit public, en France, en fut perverti, qu'on nous permette ce mot, et fit que nous ne pouvons le dire de Napoléon fut paralysée dans leur exécution. Napoléon, évidemment perdit l'appui des masses. Le maréchal Forey fut le seul qui ose soutenir hardiment l'œuvre commencée et le seul qui comprit que les circonstances exigeaient non l'abandon de l'entreprise, mais l'envoi de renfort, sans perdre un nouvel envoi de troupes, qui portât les forces de l'expédition à 100,000 hommes. Et le maréchal Forey était raison; mais donc que le seul eut été fait, Maximilien, se fut aujourd'hui assis sur le trône de Cérès et de prestige sur le trône du Mexique, et bientôt à même de payer toutes les dettes du pays.

Malheureusement cette idée ne réussit pas parce que les 100,000 hommes faisaient encore seulement croire à la possibilité d'une guerre avec les Etats-Unis. Au lieu de suivre le conseil du maréchal Forey, Napoléon obéit à l'opposition de la Chambre, ce qui était offrir non seulement aux ennemis de Maximilien, et il se décida à retirer du Mexique la faible armée française qui n'y trouvait encore. Mais on le vit, il le sentit aussi par crainte de la guerre avec les Etats-Unis, mais par crainte de l'opposition et des deux nations qu'elle représentait; mais par crainte de la mauvaise volonté de la part des Etats-Unis entre l'Empereur et le peuple libéral. On est comment cette mauvaise volonté fut observée. L'armée française n'eut pas plus tôt commencé à évacuer le pays pénétré par un Empereur, que l'ancien général Sheridan, prenant langage

avec les Mexicains, se permit à l'égard de Maximilien une appellation outrageante et qui fit rougir de honte tous les Américains sensés.

Nous n'avons pas besoin de dire que la guerre, dont l'opposition française faisait un épouvantail, n'eut pas eu lieu, si les forces de l'expédition fussent restées au Mexique; et la guerre est moins eu lieu encore si ces forces eussent été seulement augmentées. En voyant les embarras de tout genre qui se multiplient aux Etats Unis, on se demande comment ils feraient s'il leur fallait de nouveau soutenir une guerre sérieuse hors de leurs frontières. A moins que cette guerre ne fut réellement nécessitée par des intérêts vitaux, il s'élèverait promptement de toutes les parties de pays des clameurs si puissantes, qu'il faudrait y renoncer tout à fait.

Mais si avec l'aide de l'opposition perverse de France, l'opposition qui valait plus pour M. Seward que toutes les armées américaines; cet homme d'Etat est parvenu à relever le parti libéral et à faire crouler l'empire civilisé et civilisateur de Maximilien, il aurait dû veiller à ce que ses nobles protégés, les massacreurs d'Hermosillo, de San Jacinto, de Puebla et de cent autres lieux, épargnassent au moins un homme sans pour, sans tâche et sans reproche, qui avait fait à la cause de l'ordre tous les sacrifices possibles, même celui de la vie. M. Seward aurait dû veiller à ce que les massacres, si bien dans les habitudes mexicaines, ne se renouvelassent pas à Queretaro. M. Seward aurait dû y veiller pour sa propre considération personnelle. En vérité, si son cerveau n'est pas éprouvé le ramollissement dont on parle à Washington, de à quoi tout ce qu'il dit depuis quelque temps pourrait faire croire, il est certaine ment compris que l'exécution de Maximilien troublera le grandir aux yeux du monde, et par conséquent attacher à jamais un stigmate de honte à tous ceux qui ont encouragé et aidé ses meurtriers. C'est ainsi qu'on verra la chose en Europe, car on la voit déjà ainsi en Amérique, et nous en donnerons comme preuve l'extrait suivant d'un article du New-York *Evening Journal*, article qui a précédé la nouvelle de l'exécution de Maximilien et fait peser d'autre la responsabilité sur M. Seward. Le *Evening Journal* dit:

"Les gouvernements européens ont représenté continuement au gouvernement des Etats-Unis, par l'intermédiaire de M. Seward, secrétaire d'Etat, que puisque les Etats Unis étaient les uniques patrons des hordes de brigands de Juarez et du Mexique, les Etats-Unis devraient brisser toutes les influences civilisées de manière à les obliger à laisser le pays, les puissances européennes attendaient au moins que les Etats Unis obligeassent de force de ces bandes l'observation des règles de la civilisation moderne envers Maximilien, s'il était fait prisonnier.

"M. Seward s'adressa à Juarez une lettre emphatique. Nous ne répondrions pas que cette lettre ne soit pas une transcription pure et simple de la dépêche officielle d'un Indien de la tribu des Comanches, intercédant pour Jefferson Davis—mais à moins que la demande n'ait été soutenue, ce n'est pas en lieu, par la déclaration formelle que si Maximilien et ses officiers étaient pas traités comme des prisonniers de guerre, les Etats-Unis exigeraient un coupe sévère de tout autre traitement, il était clair que la démarche ne pouvait avoir aucune conséquence, pas plus que n'en aurait eu la déclaration d'un Indien. Comanche sollicitant en faveur d'un homme, et montrant comme trophée a sa ceinture les chevelures de femmes et d'enfants scalpés.

"Seward a voulu faire loi, excepté "la loi suprême" du diable. Le misérable vieux renard aurait pu seulement menacer de tirer sa "petite semaille" pour faire arrêter Juarez. Mais Juarez a eu moqué de ce vieil étenté.

"Nous pourrions très bien nous contenter de cette moquerie d'un Indien mexicain, s'il ne s'agissait que de Seward, mais il s'agit ici de l'honneur des Etats-Unis, auquel un Indien, comme Juarez, ne craint pas de porter atteinte.

"Que ces affront reste donc impuni! Mais si les américains retrouvent bientôt leur fierté antique, qu'ils se rappellent l'insulte de Juarez, qu'ils le poursuivent et le chassent jusque dans son repaire de voleur et le pendent haut et court au premier arbre de voisinage.

"Alors, si quelqu'un d'entre eux, en revenant, rencontre la tombe de Seward, qu'il la traite comme Lord Byron voulait que le voyageur traitât l'endroit où la carcasse de Castlereagh était enterrée."

Rappel des lois de reconstruction.

Le bruit court à Washington qu'une proposition sera faite, bientôt après la réunion du Congrès, pour rappeler les lois militaires du Sud et pour renvoyer à la grande session toute l'affaire de la reconstruction. Il est déjà connu que plusieurs membres influents des deux chambres favorisent cette politique. Ce bruit ne nous paraît pas dénué de fondement. Quelque bonne volonté qu'on puisse supposer aux ultra radicaux, c'est à dire aux radicaux nègres, de sabrer le bill Sherman pour le rendre pire qu'il n'est, cette exécution ne peut point se faire en un jour, il y a des règlements à suivre et des délais à observer. Il y aura aussi des amendements et des propositions sans-nombre, soit de la part des républicains qui trouvent suffisante l'œuvre de la dernière session et qui voudront naturellement la défendre, soit de la part de ceux qui voudront l'améliorer dans le sens de la franchise électorale. On sait aujourd'hui à peu près comment les sénateurs vont modifier le district qui fait fonctionner les actes de reconstruction en ce qui touche à l'enregistrement des votants. Ce fonctionnement a enfanté des résultats monstrueux. Les noirs se faisant tous enregistrer, et plutôt deux fois qu'une, quand beaucoup de citoyens blancs ne peuvent pas se faire enregistrer du tout, cette inégalité de droits a donné jusqu'ici aux frères une majorité considérable.

Or, il n'est pas sûr que la masse des républicains en votant ces lois ait eu l'idée fixe de faire passer le gouvernement des Etats du Sud dans les mains des nègres. Cette masse a voté pour en finir, mais sans comprendre précisément où cette législation entraînerait le pays. Aujourd'hui l'expérience est faite, et si le congrès tient à avoir un tiers de ses membres composé de noirs, il en a trouvé le moyen, c'est de suivre en tout point le code improvisé des commandants militaires.

Si au contraire la masse du parti républicain avait un but tant soit peu différent, alors il serait nécessaire d'élaguer des lois en questions beaucoup de choses qui entravent la liberté de parole et de discussion, et qui donneraient certainement lieu à des discussions orageuses et par conséquent prolongées. Dans ce cas ce ne serait pas une session de 48 heures ni même une session de 48 jours qui en verrait la fin, de là le renvoi national de toute cette affaire à la grande session.

COMMUNICATION DU MAIRE—Nous avons reçu hier, à une heure trop avancée de la série pour que nous puissions en rendre compte dans ce numéro, une longue communication du maire Heath sur les finances de la ville et sur certaines émissions de billets. Le maire fait valoir des idées que nous avons émises dans quelques uns de nos précédents articles sur cet sujet. A part cela nous n'y trouvons rien de nouveau si ce n'est l'aveu par le contrôleur de ville, M. Mohan, que les émissions de billets, faites pendant les vacances des conseils, ont été autorisées dans des séances secrètes, au lieu de l'être dans des séances publiques. Les Conseils auraient pu et dû agir autrement, mais une irrégularité n'entache en rien la légitimité des émissions. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

ENREGISTREMENT EN LOUISIANE.—Nous établissons ci-dessous les chiffres officiels de l'enregistrement en Louisiane, tels que nous les avons reçus de l'inspecteur-général Forsyth. Ces chiffres vont jusqu'au 1er juillet:

PAROISSE D'ORLÉANS.	Blancs.	Noirs.	Total.
1er District..	5,986	4,912	10,898
2d District..	3,979	3,836	6,815
3e District..	2,641	3,373	6,014
4e District..	2,546	1,308	3,854
Algier.....	363	1,229	1,596
Total.....	15,419	14,658	30,077
Paroisses de la campagne.....	17,957	54,092	72,049
Grand total.....	33,376	68,750	102,126

LA CAUSE PERDUE.—La 23e livraison de la *Cause Perdue* vient de paraître au bureau de la *Renaissance Louisianaise*. Elle contient d'intéressantes notes du traducteur sur la défense de Petersburg contre B. F. Butler, par le général Beauregard.

CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN.—Jeudi prochain 4 juillet, les chars partiront des deux extrémités du chemin de fer de Pontchartrain à chaque demi-heure à partir de deux heures de l'après-midi jusqu'à 8 heures de soir pour la plus grande commodité des passagers, en train additionnel partira de la ville à 1 heure. 2

4 JUILLET.—Grand spectacle rue de l'Esplanade, au-dessus de la rue Broad. On y représente des exercices gymnastiques, des exercices sur la corde tendue et une ascension de ballon. Le spectacle est donné par les familles Boisley et Zenfroun qui ont toujours le talent d'exciter vivement la curiosité publique.—Tout le monde sera admis gratis.

ARRIVAGES.—A Bordeaux, le 9 juin, navire *Old Dominion*—à Barcelone, le 10 juin, barque *Jean Jonas*; le 11, barque *Yankel*, tous de la Nouvelle-Orléans.

POPULATION DE PARIS.—La population de Paris, d'après le dernier recensement, est portée à 2,250,960 habitants.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles de Washington.

Le Quorum encore incertain.

Interrogatoire de Greeley.

Nouvelles du Mexique.

Quelques détails sur l'Exécution de Maximilien.

Atroce Lettre d'Escobedo contre les Etrangers.

Feux d'Artifice à Matamoros.

Londres, 2 juillet au soir—Pas de changements dans les bons et les consolidés.

Liverpool, 2—Le marché au coton a clos avec tédeur; uplands 10 7/8 à 11; orléans 11 1/4. Vente de 7,000 balles. Les avis de Manchester ne sont pas encourageants; les étoffes manufacturées et les tissus sont de ventes diffi. elles et tendent à la baisse. Calme également dans les provinces; résine commune 6 à 9 shill., fine 12, térébenthine 30. Les céréales sont fermes.

Augusta, Ge., 2 juillet—Il y a plus d'activité sur le marché au coton, 112 balles de middling ont été prises à 33.

Wilmington, 2—Esprit de térébenthine 52, résine ferme à 2.60 à 5.50. Un lot d'extra a été payé 6.

Charleston, 2—Un jeune nègre nommé Frank Smith s'est adressé au secrétaire de la guerre pour être admis au nombre des cadets à l'Académie de West Point. Cet affranchi est de la Caroline du Sud.

L'ordre a été donné de tenir fermés tous les lieux qui se débitent des liqueurs, et l'on ne peut obtenir que dans les hôtels.

Charleston, 2.—Le coton se maintient au même taux — middling 21 1/2 à 22. Vente de 70 balles. Recu 240.

Savannah, 2.—Le coton est languissant et nominal, et la transaction en soit fabriqué. Middling 22 1/2—Reçu 23 balles.

Galveston, 2—Le jugement de Maximilien, de Mejia et de Miramon a été terminé le 16. Ils avaient été condamnés à être fusillés le 16, mais Juarez ayant suspendu l'exécution pendant trois jours, ils n'ont reçu la mort que le 19, à 11 heures du matin. Les colonels ont été condamnés à mourir en cinq minutes; les officiers subalternes à deux minutes; les officiers généraux, et les officiers exceptionnels devaient passer un conseil de guerre.

La ville de Mexico avait rendue à Diaz le 21. On lui adressait une lettre de félicitation, dans laquelle les dispositions suivantes à l'égard des prisonniers:

"Vous devez passer les prisonniers nuds dans les corps qui sont sous votre commandement, ou bien vous les mettrez en liberté, selon l'esprit dans lequel vous les trouverez. Quant aux prisonniers étrangers, vous les garderez jusqu'à ce que le gouvernement se prononce sur leur sort.

Parmi les archives recueillies à Queretaro, se trouvaient quelques documents relatifs aux dernières volontés de Maximilien. Il demande qu'à sa mort, l'évêque Pelagio Antonio Labastida et Marquez (Leonardo de Tacubaya) soient déclarés régents.

Escobedo écrit, sous la date de Queretaro, ce qui suit:

"En faisant exécuter ces maîtres-traîtres, j'ai été le terrent, et elle est à l'ordre du jour de toute part. J'ai informé de leurs confiscations sur les riches et confisqué tous leurs biens et tout ce qui les possédaient. Lorsque je n'ai pu le faire en personne, mes délégués ont strictement accomplis mes ordres; et j'espère avant de terminer ma carrière militaire VOIR COULER LE SANG DE TOUS LES ETRANGERS QUI SE TROUVENT DANS MON ROYAUME.

On rapporte que Maximilien a été fusillé par devant, et les généraux mexicains par derrière, comme traîtres.

Les journaux de Hermosillo, tant ceux en faveur du parti des libéraux, que ceux qui sont tenant le parti impérial, ont complètement cessé de faire de la politique. Ce bruit ne nous paraît pas dénué de fondement. Quelque bonne volonté qu'on puisse supposer aux ultra radicaux, c'est à dire aux radicaux nègres, de sabrer le bill Sherman pour le rendre pire qu'il n'est, cette exécution ne peut point se faire en un jour, il y a des règlements à suivre et des délais à observer. Il y aura aussi des amendements et des propositions sans-nombre, soit de la part des républicains qui trouvent suffisante l'œuvre de la dernière session et qui voudront naturellement la défendre, soit de la part de ceux qui voudront l'améliorer dans le sens de la franchise électorale. On sait aujourd'hui à peu près comment les sénateurs vont modifier le district qui fait fonctionner les actes de reconstruction en ce qui touche à l'enregistrement des votants. Ce fonctionnement a enfanté des résultats monstrueux. Les noirs se faisant tous enregistrer, et plutôt deux fois qu'une, quand beaucoup de citoyens blancs ne peuvent pas se faire enregistrer du tout, cette inégalité de droits a donné jusqu'ici aux frères une majorité considérable.

Or, il n'est pas sûr que la masse des républicains en votant ces lois ait eu l'idée fixe de faire passer le gouvernement des Etats du Sud dans les mains des nègres. Cette masse a voté pour en finir, mais sans comprendre précisément où cette législation entraînerait le pays. Aujourd'hui l'expérience est faite, et si le congrès tient à avoir un tiers de ses membres composé de noirs, il en a trouvé le moyen, c'est de suivre en tout point le code improvisé des commandants militaires.

Si au contraire la masse du parti républicain avait un but tant soit peu différent, alors il serait nécessaire d'élaguer des lois en questions beaucoup de choses qui entravent la liberté de parole et de discussion, et qui donneraient certainement lieu à des discussions orageuses et par conséquent prolongées. Dans ce cas ce ne serait pas une session de 48 heures ni même une session de 48 jours qui en verrait la fin, de là le renvoi national de toute cette affaire à la grande session.

COMMUNICATION DU MAIRE—Nous avons reçu hier, à une heure trop avancée de la série pour que nous puissions en rendre compte dans ce numéro, une longue communication du maire Heath sur les finances de la ville et sur certaines émissions de billets. Le maire fait valoir des idées que nous avons émises dans quelques uns de nos précédents articles sur cet sujet. A part cela nous n'y trouvons rien de nouveau si ce n'est l'aveu par le contrôleur de ville, M. Mohan, que les émissions de billets, faites pendant les vacances des conseils, ont été autorisées dans des séances secrètes, au lieu de l'être dans des séances publiques. Les Conseils auraient pu et dû agir autrement, mais une irrégularité n'entache en rien la légitimité des émissions. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

ENREGISTREMENT EN LOUISIANE.—Nous établissons ci-dessous les chiffres officiels de l'enregistrement en Louisiane, tels que nous les avons reçus de l'inspecteur-général Forsyth. Ces chiffres vont jusqu'au 1er juillet:

PAROISSE D'ORLÉANS.	Blancs.	Noirs.	Total.
1er District..	5,986	4,912	10,898
2d District..	3,979	3,836	6,815
3e District..	2,641	3,373	6,014
4e District..	2,546	1,308	3,854
Algier.....	363	1,229	1,596
Total.....	15,419	14,658	30,077
Paroisses de la campagne.....	17,957	54,092	72,049
Grand total.....	33,376	68,750	102,126

LA CAUSE PERDUE.—La 23e livraison de la *Cause Perdue* vient de paraître au bureau de la *Renaissance Louisianaise*. Elle contient d'intéressantes notes du traducteur sur la défense de Petersburg contre B. F. Butler, par le général Beauregard.

CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN.—Jeudi prochain 4 juillet, les chars partiront des deux extrémités du chemin de fer de Pontchartrain à chaque demi-heure à partir de deux heures de l'après-midi jusqu'à 8 heures de soir pour la plus grande commodité des passagers, en train additionnel partira de la ville à 1 heure. 2

4 JUILLET.—Grand spectacle rue de l'Esplanade, au-dessus de la rue Broad. On y représente des exercices gymnastiques, des exercices sur la corde tendue et une ascension de ballon. Le spectacle est donné par les familles Boisley et Zenfroun qui ont toujours le talent d'exciter vivement la curiosité publique.—Tout le monde sera admis gratis.

ARRIVAGES.—A Bordeaux, le 9 juin, navire *Old Dominion*—à Barcelone, le 10 juin, barque *Jean Jonas*; le 11, barque *Yankel*, tous de la Nouvelle-Orléans.

POPULATION DE PARIS.—La population de Paris, d'après le dernier recensement, est portée à 2,250,960 habitants.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—2 juillet.
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.....	76 degrés.
Midi.....	84 id.
3 heures P. M.....	84 id.
6 heures P. M.....	82 id.

CONSEIL MUNICIPAL

ALDERMEN—Une communication du maire est renvoyée à une commission.

Une communication demande que certains employés nommés par le commissaire des rues soient placés sur le rôle.

Une pétition, couverte de nombreuses signatures, est lue. Elle est la nomination d'une commission qui se réunirait à Washington pour demander l'assistance du congrès dans la reconstruction des digues du Mississippi. Sur la proposition de M. Clark, MM. W. S. Parham, W. O. Minor et Alexandre Walker sont nommés avec une allocation de $2,000.

Un comité est nommé dont fait partie le ver. pour faire une inspection de l'hotel St. Louis et rapporter si l'édifice est propre à être converti en palais de justice.

ASSISTANTS ALDERMEN—Un vote de mauvaise conduite pour quelques uns des rouges en gravoire pendant trois ans; est mis de côté par le Conseil qui persiste dans sa résolution par 11 contre 1.

Le maire trouve le contrat trop long et demande qu'il soit refait.

Un message du maire d'une étendue considérable, relatif à la police de la ville et sur l'illégalité prétendue de la nomination, a été référé, sans lecture, au comité de finance.

Le rapport hebdomadaire du Trésorier accuse une recette de $22,000 et une dépense de $20,919 41. Balance en main $36,456 15.

Le contrôleur adresse un rapport sur diverses adjudications de contrats. Référé.

Une ordonnance de Aldermen pour vendre le droit de passage pour un chemin de fer à passagers, rues Dauphine, Esplanade, Bourgogne, &c., est référée.

Est référée aussi une autre résolution relative à l'extension du chemin de fer de Pontchartrain jusqu'à la rue Girod, sur la Levée.

Un message du Conseil au commissaire du Revenu de l'Intérieur demandant la discontinuation de la taxe de 1/4 de 1 p. 0/0 par tête, imposée jusqu'ici sur les certificats de lettre de la Loterie et le remboursement du montant déjà payé, est adopté et envoyé aux aldermen.

M. Pasley présente une résolution requérant le général Sheridan de réintégrer M. Bellanger comme commissaire des rues ou de nommer à sa place un officier compétent.

Le Dr Goldman propose de déposer la résolution sur la table. Perdu.

M. Pasley dit que le Dr Goldman est un idiot.

Le docteur répond qu'il devrait demander un vote de censure contre M. Pasley, mais qu'il en est empêché.

M. Kaiser parle chaudement en faveur de la résolution.

M. Pasley dit qu'il s'inquiète fort peu de savoir qui est dictateur, le Conseil est un corps libre; il est lui même un homme libre et il agit comme tel. Il pensait bien-on soulevé la question d'une dictature militaire.

M. Pasley soutient qu'il a le droit de signaler une injustice. Mais il a été pas ici pour dicter au général Sheridan ce qu'il doit faire mais pour exercer le droit de pétition et il pense qu'il n'y a dans la pétition rien de contraire aux intérêts du général Sheridan.

M. Pasley dénonce sévèrement M. Baker comme incompétent et il dit que la ville court le danger de payer deux commissaires des rues.

Il insiste pour que la résolution pour inviter le général Sheridan à rétablir M. Bellanger dans la place, ou à nommer quelque autre officier plus capable que M. Baker. La résolution est adoptée par 8 contre 6. Ces derniers sont: MM. Moore, Barker, Montamat, Kaiser, Kuntz et Goldman.

Des résolutions d'un meeting de journaliers, censurant l'action du Conseil, a propos du message du maire relatif au système de travaux par contrat, sont sur le point d'être lues lorsque des objections sont faites.

M. Pasley dit qu'il ne croit pas que les résolutions soient signées par des véritables journaliers, mais seulement par des gens qui prétendent représenter cette honorable classe.

M. Kaiser parlant chaudement sur le sujet, quand il est rappelé par M. Pasley.

Comme il a paru impossible que le Conseil puisse entendre aucune affaire dans l'état où se trouvait le tumulte, la plupart des membres, une motion d'ajournement a jeudi prévaut.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Le projet de loi relatif aux finances publiques a été lu au corps législatif. Nous donnons le texte de ce projet, dont les dispositions sont suffisantes pour rendre l'exercice du droit de réunion inutile ou incommode. Un député l'a dit avec raison: "Il est plus prudent de ne pas *peur*, mais un projet *contre* les réunions.

Le sénat, ajourné au 10 juin, s'occupera en premier lieu, à la reprise de ses séances, de la loi sur la contrainte par corps. On sait que le sénat renfermé dans son rôle législatif, n'aura aucune éminence. Aussi le 1er y aura-t-elle lobjet de discussions intéressantes. On peut présumer qu'aucune des points importants sur lesquels touche le projet de loi ne sera ajourné, et que le débat va fondre sur toutes les questions qui s'y rattachent.

Un journal de Madrid, la *Esperanza*, publie le télégramme suivant, reçu par l'ambassadeur de France en réponse aux félicitations que le Congrès espagnol avait adressées à l'empereur des Français, en signalant l'attentat du 6 juin:

A M. Mercier, ambassadeur de France à Madrid.

Saluez part, en mon nom, au président du Congrès de toute ma reconnaissance, en lui demandant l'assurance de l'intérêt avec lequelle j'ai reçu les félicitations de la chambre.

NAPOLEON.

Paris, 7 juin.

M. Chennet Duvernois, qui vient de divorcer avec le *Liberté*, devient l'*Epoque* le 1er juillet. Voilà un mariage mattendu; nous craignons bien qu'il n'y ait entre les époux incompatibilité d'humeur.

Le bruit est M. Duvernois qui recule où est-ce l'*Epoque* qui avance? On ne le demande.

Un duel entre MM. Paul de Cassagnac et Lemonnier a eu lieu à Granets, sur la ligne de Montrouge. M. Lermina a reçu un coup d'épée dans le bras.

QUESTION DANOISE.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs la dépêche suivante qui nous arrive de Berlin:

"Berlin, 13 juin.

"On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*:

"D'après des avis de Copenhague, le Danemarc se serait pas disposé à accorder des garanties pour la sécurité des nationaux allemands dans les districts alesvigeois qui peuvent lui être éventuellement cédés, et il semblerait tenir pour inacceptables les dispositions générales de la législation danoise. Nous devons faire observer que les notes du gouvernement ne confirment pas ces assertions.

Ainsi, dans le cas où l'article 5 du traité de Prague resterait inexécuté, ce ne serait pas la faute du cabinet de Berlin, mais bien celle de Copenhague qui a déjà trouvé, sans doute pour le compte du public du monde en 1864.

C'est la coutume de la politique prussienne d'accuser ceux qu'elle veut spoliter. L'opinion publique en Europe ne se fait sur ce point. Lorsqu'on lit dans une feuille officieuse de Berlin des dénonciations semblables à celle qui précède, personne n'hésite sur le sens à leur attribuer. Cela veut dire qu'il pourrait bien ne pas convenir à M. de Bismark de remplir ses engagements incontestables en droit, et qui ont été la condition de rétablissement de la paix.

Le Globe de Londres explique ainsi l'hésitation avec laquelle le Danemark s'exécute:

"Il est certain que le gouvernement danois a le danger de payer deux commissaires des rues. Il insiste donc sur la résolution pour inviter le général Sheridan à rétablir M. Bellanger dans la place, ou à nommer quelque autre officier plus capable que M. Baker. La résolution est adoptée par 8 contre 6. Ces derniers sont: MM. Moore, Barker, Montamat, Kaiser, Kuntz et Goldman.

Des résolutions d'un meeting de journaliers, censurant l'action du Conseil, a propos du message du maire relatif au système de travaux par contrat, sont sur le point d'être lues lorsque des objections sont faites.

M. Pasley dit qu'il ne croit pas que les résolutions soient signées par de véritables journaliers, mais seulement par des gens qui prétendent représenter cette honorable classe.

M. Kaiser parlant chaudement sur le sujet, quand il est rappelé par M. Pasley.

Comme il a paru impossible que le Conseil puisse entendre aucune affaire dans l'état où se trouvait le tumulte, la plupart des membres, une motion d'ajournement a jeudi prévaut.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Le projet de loi relatif aux finances publiques a été lu au corps législatif. Nous donnons le texte de ce projet, dont les dispositions sont suffisantes pour rendre l'exercice du droit de réunion inutile ou incommode. Un député l'a dit avec raison: "Il est plus prudent de ne pas *peur*, mais un projet *contre* les réunions.

Le sénat, ajourné au 10 juin, s'occupera en premier lieu, à la reprise de ses séances, de la loi sur la contrainte par corps. On sait que le sénat renfermé dans son rôle législatif, n'aura aucune éminence. Aussi le 1er y aura-t-elle lobjet de discussions intéressantes. On peut présumer qu'aucune des points importants sur lesquels touche le projet de loi ne sera ajourné, et que le débat va fondre sur toutes les questions qui s'y rattachent.

Un journal de Madrid, la *Esperanza*, publie le télégramme suivant, reçu par l'ambassadeur de France en réponse aux félicitations que le Congrès espagnol avait adressées à l'empereur des Français, en signalant l'attentat du 6 juin:

A M. Mercier, ambassadeur de France à Madrid.

Saluez part, en mon nom, au président du Congrès de toute ma reconnaissance, en lui demandant l'assurance de l'intérêt avec lequelle j'ai reçu les félicitations de la chambre.

NAPOLEON.

Paris, 7 juin.

M. Chennet Duvernois